

Conseil Municipal du 5 juillet 2017

Personnes présentes :

Georges Lacour - Brigitte Dubois - François Fuchet – Eric Jury - Jean Luc Lesavre – Raymond Montagne – Laurent Nigaud – Valérie Pascual – Jacky Perret - Nicole Cousin.

Personnes excusées ;

Cécile Dias a donné procuration à Eric Jury
Sébastien Gogniat a donné procuration à Nicole Cousin
Daniel Belin a donné procuration Laurent Nigaud

Absent :

Mickael Conchon

Excusé :

Philippe Watteau

Secrétaire de séance : Nicole Cousin

Ordre du jour :

Approbation de CR du Conseil municipal du 1/06/2017
Emprunt relais pour le groupe scolaire
Convention ATD pour économies d'énergie
Personnel Communal
Rentrée scolaire 2017 : ouverture d'une classe – retour à la semaine de 4 jours d'école
Point sur les travaux
Urbanisme
Questions diverses

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 1 juin 2017

Aucune observation n'étant faite le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Emprunt relais pour le groupe scolaire

Vu la nécessité de souscrire un crédit relais dans le cadre du budget 2017 pour financer l'avance du FCTVA et des subventions notifiées, le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés : prend la décision de contracter auprès de la

Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté un crédit relais de 244 000 euros aux conditions ci-dessous exposées, et autorise le maire ou un adjoint à signer le contrat de prêt

Caractéristiques de l'emprunt :

- Objet : CREDIT RELAIS
- Montant du capital emprunté : 244 000 €uros
- Durée d'amortissement : 24 mois
- Taux d'intérêt fixe : 0.47 %
- Frais de dossier : 0.15 % déduit du premier déblocage des fonds
- Périodicité retenue : trimestrielle
- Remboursement anticipé : partiel ou total à chaque échéance, sans frais ou pénalité

Convention ATD 71 :

- L'Agence Technique Départementale propose aux communes qui le souhaitent le dispositif d'accompagnement CEP.
- Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux collectivités qui souhaitent s'engager sur la voie de la transition énergétique avec pour cible le respect des objectifs inscrits dans la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement à savoir :
 -
 - 🚦 Une réduction des consommations énergétiques de 50 % à l'horizon 2050
 - 🚦 Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 75 % à l'horizon 2050
- Une convention et un modèle de délibération ont été transmis.
- La délibération prévoit :
 - la signature de la convention ;
 - l'approbation du bordereau des prix unitaires en annexe de la délibération (droit d'accès au logiciel) ;
 - la nomination des « référents énergie » pour l'application et le suivi du dispositif au sein de votre collectivité.

Le conseil municipal accepte de s'engager dans la démarche CEP, autorise le maire ou un adjoint à signer la convention, accepte le tarif d'accès au logiciel, désigne Daniel BELIN et Laurent NIGAUD « référents énergie ».

Personnel Communal :

Rappel sur appointements à verser à Fanny soit 69.62 € du 1^{er} octobre 2015 au 31 décembre 2016 : accord du Conseil Municipal.

Pour la rentrée 2017-2018 les postes sont redistribués en fonction du départ de Fanny, du retour à la semaine de 4 jours entraînant la suppression des NAP et la mise en place d'activités le mercredi matin pour les familles ne disposant pas de solutions de garde de leurs enfants :

- Charline : ATSEM x 4 jours par semaine + garderie et activités le mercredi matin.
- Nicole : garderie périscolaire matin et soir + surveillance à la cantine x 4 jours par semaine + ménage et locations salle André Blondeau.
- Roberte : aide à la cantine le midi x 4 jours par semaine + aide le mercredi matin aux activités si plus de 10 enfants inscrits.
- Marie Hélène : ménage mairie + ménage salle des associations à Bouvier + ménage à la maternelle x 4 jours par semaine.
- Maria : ménage salle du temps libre + ménage à la primaire x 5 jours par semaine. Le ménage des soirs est limité aux toilettes et couloirs, et au rangement des salles de classes (3). Le mercredi (matin ou après-midi) est réservé au nettoyage des 3 salles des classes.

Rentrée scolaire 2017 :

La rentrée des élèves aura lieu le lundi 04 septembre 2017.

Une 3^{ème} classe sera ouverte (nous attendons la confirmation écrite) en fonction du nombre d'enfants présents le jour de la rentrée.

Comme le permettent les nouvelles dispositions gouvernementales et en accord avec les enseignantes et les représentants de parents d'élèves le retour à la semaine de 4 jours d'école a été demandé au DASEN.

Travaux :

Le chantier des écoles avance conformément au planning prévu. Une inauguration officielle est à programmer la 2^{ème} semaine de septembre.

M. David Marti Président de la communauté urbaine Creusot Montceau viendra constater l'état d'achèvement des aménagements extérieurs le jeudi 24/08 à 11 h.

Urbanisme :

Permis de construire : Rugby Club : agrandissement des locaux existants pour mise aux normes, accessibilité.

Déclaration préalable de travaux : néant

Certificat d'urbanisme :

- Notaire Frédérique DENIS-BUISSON : vente parcelle AC 215
- Notaire Anne IOAN-PINELLI : vente parcelles B 435,436 et 437
- Hélène SEREAU : Cu opérationnel sur parcelle AC 49.

Commission Locale d'évaluation des charges transférées : CLET

Suite à l'intégration des 7 communes (Perreuil, Essertenne, Morey, Mont Saint-Vincent, Saint Romain-sous Gourdon, Saint Micaud, Mary) à compter du 1 Janvier 2017 il est demandé à toutes les communes de donner leur accord pour l'évaluation des charges transférées de la commune à la CUCM.

Le conseil municipal de Saint Firmin à l'unanimité des présents et représentés donne son accord.

Questions diverses :

Un dossier de répartition de points d'apports volontaire sur toute la commune nous a été remis par les services de la CUCM en vue du regroupement des poubelles en 2018 afin d'éviter le ramassage en porte à porte. Des informations complémentaires seront demandées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.